

AVENIR DE L'ÉNERGIE AU QUÉBEC

POURRONS-NOUS ENCORE PAYER NOS FACTURES D'HYDRO?



Le gouvernement prépare actuellement un projet de loi sur l'avenir énergétique du Québec. Ce projet risque d'entraîner des hausses de tarifs très importantes.

Qui pourra encore payer sa facture d'électricité?

UNE NOUVELLE LOI

Le Québec s'est engagé pour la transition énergétique.

Pour y parvenir, le gouvernement prépare une loi visant l'encadrement et le développement des énergies propres au Québec. Cette loi va changer de façon importante la manière dont fonctionne le secteur de l'énergie au Québec.

Le projet de loi vise entre autres à « moderniser » :

- le cadre légal et réglementaire du secteur de l'énergie
- la Loi sur Hydro-Québec
- la Loi sur la Régie de l'énergie

L'ÉLECTRICITÉ, POUR SE CHAUFFER, PAS POUR LE PRIVÉ

Dans un contexte de lutte aux changements climatiques, de plus en plus d'entreprises veulent avoir accès à notre hydroélectricité.

La demande explose !

Pour y répondre, le gouvernement et Hydro-Québec veulent doubler la production d'électricité.

Le problème, c'est que l'électricité produite à partir de nouvelles constructions (nouveaux approvisionnements) coûte beaucoup plus cher. Au moins trois fois plus!

SI LE GOUVERNEMENT VA DE L'AVANT AVEC SON PLAN, LES FACTURES D'ÉLECTRICITÉ DES CLIENTS RÉSIDENTIELS SERONT BEAUCOUP PLUS ÉLEVÉES!



L'ÉLECTRICITÉ EST DÉJÀ TROP CHER!

Bien que les tarifs d'électricité au Québec soient parmi les plus bas en Amérique du Nord, de nombreuses personnes ont de la difficulté à payer leur facture d'électricité.



Au Québec, 1 personne sur 7 a de la difficulté à payer sa facture d'électricité, se prive d'autres produits essentiels pour payer cette facture ou encore diminue sa consommation d'électricité en deçà de ses besoins de base.

S'il est urgent de décarboner l'économie, mener une transition énergétique qui laisserait des gens en plan serait un échec majeur. Le développement économique ne doit pas se faire au détriment de la santé de la population.



TOUTE ACTION POUR ENCADRER ET DÉVELOPPER LES ÉNERGIES PROPRES AU QUÉBEC DOIT SE FAIRE DANS UN SOUCI D'ÉQUITÉ ET DE JUSTICE SOCIALE!

HYDRO-QUÉBEC DOIT D'ABORD RÉPONDRE AUX BESOINS DES QUÉBÉCOIS.E.S!

Décarboner l'économie et promouvoir le développement économique, ce n'est pas la responsabilité d'Hydro-Québec

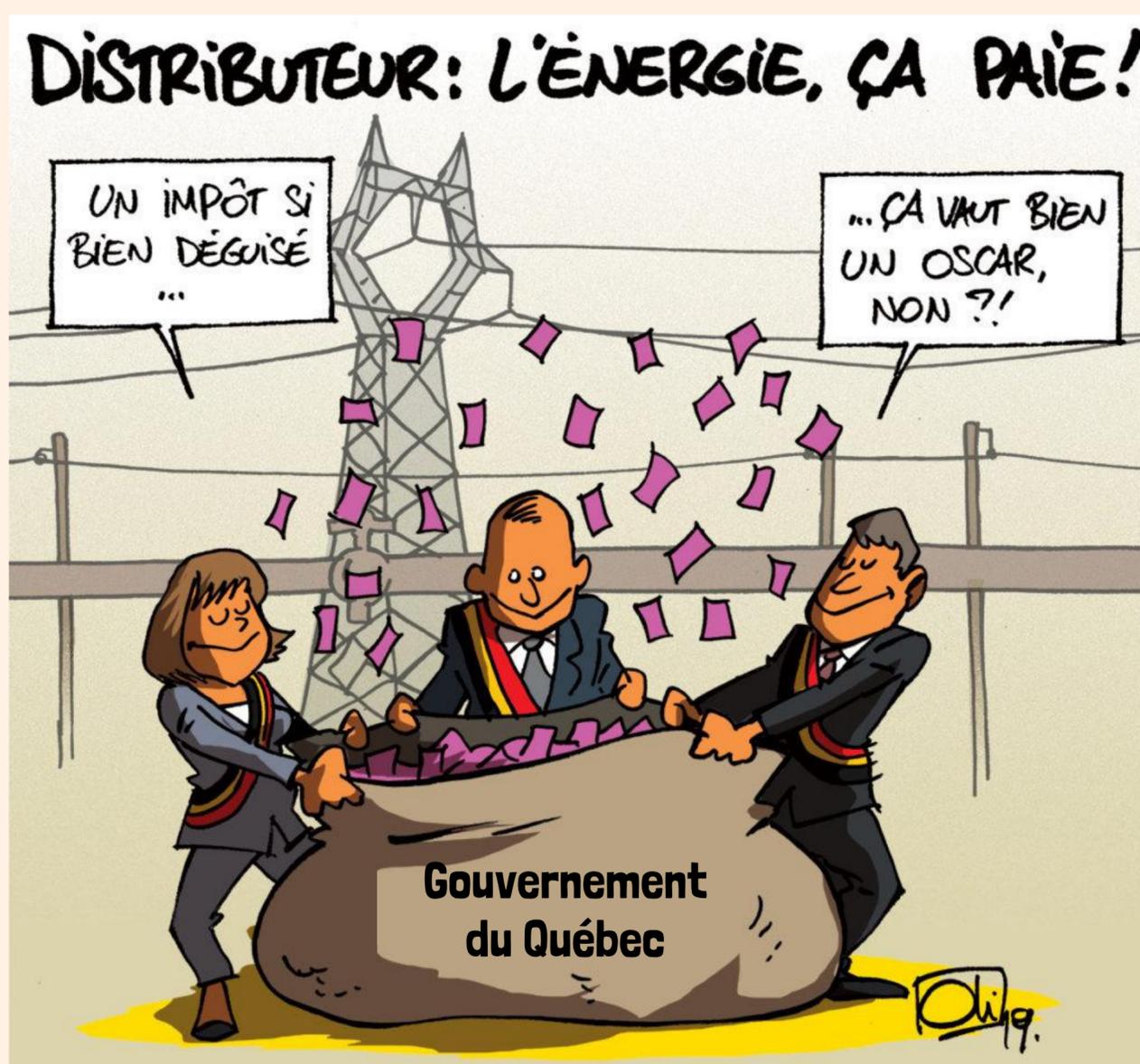


Le gouvernement dit qu'il faut modifier le cadre réglementaire du secteur québécois de l'énergie pour accélérer la transition énergétique...

Mais derrière l'intention de verdir l'économie du Québec pour lutter contre les changements climatiques se cache le projet de dégager de l'énergie pour répondre aux besoins de l'industrie.

LES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ NE DOIVENT PAS SERVIR À FINANCER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE!

Le gouvernement s'est déjà trop souvent servi des tarifs d'Hydro-Québec pour financer ses programmes de développement économique et ses projets environnementaux (installation de bornes électriques, producteurs privés d'électricité, entente sur la biénergie, etc.).



Hydro-Québec remet déjà 75% de ses profits au gouvernement.

Les tarifs d'électricité doivent servir à payer la production, le transport et la distribution de l'hydroélectricité destinée aux Québécois et aux Québécoises.

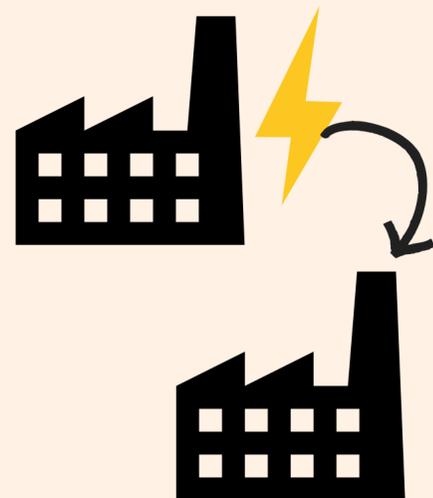
UTILISER LES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ POUR FINANCER LA TRANSITION EST UNE FORME DE TAXATION RÉGRESSIVE (CONTRAIREMENT À L'IMPÔT).

UN PROJET DE LOI INQUIÉTANT

On a de nombreuses raisons de s'inquiéter de ce projet de loi. Voici quelques exemples des impacts qu'il pourrait avoir sur les tarifs d'électricité

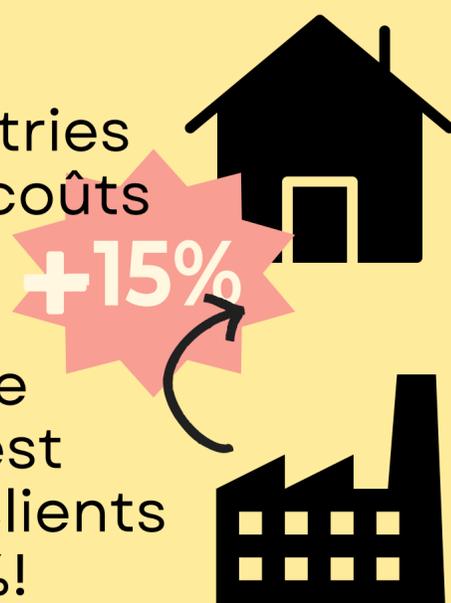
FIN DU MONOPOLE D'HYDRO-QUÉBEC

Le projet de loi risque de légaliser la vente directe d'électricité entre entreprises privées. Plusieurs pays ont déjà mis en place un processus de libéralisation de leur secteur de l'électricité. Une tendance ressort : la libéralisation mène à une augmentation drastique des tarifs, en plus de nécessiter des interventions étatiques coûteuses.



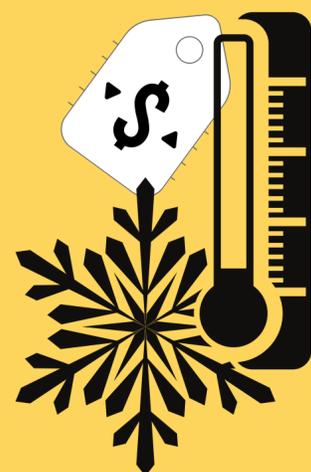
ABOLITION DE L'INTERFINANCEMENT

On appelle interfinancement, le fait que les industries paient des tarifs d'électricité plus élevés que les coûts afin pour que les clients résidentiels puissent payer des tarifs plus bas que les coûts. La CAQ pense qu'abolir l'interfinancement est une solution au problème d'équilibre énergétique. C'est faux!! Si on l'abolit, les factures d'électricité des clients résidentiels pourraient augmenter de près de 15%!



TARIFICATION DYNAMIQUE OBLIGATOIRE

La tarification dynamique, c'est vendre l'électricité plus chère en période de pointe pour inciter les gens à diminuer leur consommation. Si la tarification dynamique devient obligatoire, les personnes qui ne peuvent pas réduire ou déplacer leur consommation d'énergie parce qu'elles vivent dans des logements mal isolés verront leur facture augmenter.



NOUVEAUX APPROVISIONNEMENTS

L'électricité produite par les centrales actuelles coûte +/- 3¢/kWh. L'électricité produite par de nouvelles centrales hydroélectriques ou des éoliennes sera obligatoirement plus chère à produire et pourrait coûter 11¢/kWh voire même plus! L'impact sur nos factures d'électricité risque d'être majeur.



POUR UN RÉEL DÉBAT PUBLIC

Les choix que nous ferons dans le domaine de l'énergie seront déterminants pour notre avenir



Ils ne doivent pas être faits par quelques personnes seulement. Ils doivent impliquer toute la population. C'est ensemble que nous devons déterminer ce qu'on veut faire de notre énergie.



La crise climatique est une conséquence de nos choix de société. Si nous voulons réellement atteindre la décarbonation, il ne suffit pas d'électrifier les industries et le transport. Il faut changer la société.

Le moment est maintenant venu de mettre l'économie au service de l'amélioration des conditions de vie de tous et toutes.

Le gouvernement doit agir pour que personne au Québec ne soit privée d'énergie dans son logement pour des raisons de pauvreté!

L'AVENIR DE L'ÉNERGIE AU QUÉBEC EST IMPORTANT. IL NE DOIT PAS ÊTRE DÉCIDÉ EN VASE CLOS. POUR S'ASSURER QUE LES QUESTIONS DE JUSTICE SOCIALE NE SOIENT PAS OUBLIÉES, ON A BESOIN D'UN VÉRITABLE DÉBAT PUBLIC AUQUEL TOUT LE MONDE POUR PARTICIPER !

L'ACCÈS À L'ÉNERGIE EST UN DROIT HUMAIN FONDAMENTAL QUI DOIT ÊTRE PROTÉGÉ PAR DES POLITIQUES EFFICACES.

LE GOUVERNEMENT DOIT AGIR POUR QUE PERSONNE AU QUÉBEC NE SOIT PRIVÉE D'ÉNERGIE DANS SON LOGEMENT POUR DES RAISONS DE PAUVRETÉ!



QUI SOMMES-NOUS?

L'ACEF du Nord est un organisme de défense collective des droits des consommateurs et consommatrices. Nous militons depuis plus de nombreuses années pour un meilleur accès à l'énergie (électricité et chauffage) pour l'ensemble des ménages québécois.

Chaque année, nous négocions auprès d'Hydro-Québec des ententes pour des ménages en difficulté de paiement.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

CONTACTEZ ÉMILIE!

514 277-7959 poste 205 ou emilie@acefnord.org